

**Postulat pour le développement d'une infrastructure cyclable à Pully - aménagement d'un réseau de voies cyclables, de sas vélos aux feux, ouverture de tous les sens interdits et des voies de bus descendantes aux cyclistes, avec signalisation adéquate**

Petit rappel historique

En date du 23 septembre dernier, le peuple suisse acceptait à près de trois quarts des votants le contreprojet à l'initiative de Pro Vélo visant à ancrer la petite reine et les voies cyclables dans la Constitution fédérale, au même titre que les sentiers pédestres quelques décennies auparavant.

Force est de constater que, hormis quelques villes et cantons alémaniques, personne n'a fait grand-chose pour le vélo depuis l'avènement généralisé de la voiture dans les années soixante, septante. Avec les cantons de Suisse centrale, les villes et cantons romands font figure de très mauvais élèves en la matière. La région lausannoise n'y fait pas exception, bien au contraire: nos autorités se sont toujours abritées derrière l'argument facile et fallacieux d'une topographie peu propice aux déplacements vélocipédiques pour ne rien faire du tout, ou alors tout au plus quelques maigres aménagements alibi pour leur bonne conscience... Certes, Lausanne n'est pas Copenhague, ni Amsterdam. Cependant, avec l'essor du vélo électrique, cette mauvaise excuse n'est plus recevable. Du reste, les choses commencent à bouger à Lausanne, sous l'impulsion de la section locale de Pro Vélo et du délégué au vélo de la Ville, Stéphane Bolognini. Régulièrement une nouvelle bande cyclable fait son apparition, un nouveau sens interdit est autorisé aux cycles, les sas vélos fleurissent un peu partout. Et, last but not least, on déroule maintenant même le tapis rouge aux cyclistes, revêtement signalant une zone dangereuse ou de conflit potentiel (traversée de carrefour, par exemple Rumine-Bellefontaine, bifurcation, par exemple av. du Léman-Rumine, etc...)

Le moment est donc venu aussi pour Pully de passer des paroles aux actes! Les cyclistes paient leurs impôts comme tout le monde.

Pendant des décennies, ils ont participé au financement d'infrastructures routières onéreuses, tout en restant toujours au bord de la route et en risquant leur vie.

Par ce postulat, -nous invitons la municipalité à développer une infrastructure cyclable à Pully - aménagement d'un réseau de voies cyclables, de sas vélos aux feux, ouverture de tous les sens interdits et des voies de bus descendantes aux cyclistes, avec signalisation adéquate -nous invitons également les représentants de la municipalité à enfourcher leurs fougueux destriers en organisant préalablement, avec les cyclistes intéressés et quelques spécialistes du terrain, un petit tour à vélo à travers Pully, l'occasion de faire un état des lieux et surtout d'être confrontés au parcours du combattant quotidien des adeptes de la petite reine. Mais nul besoin d'être un émule d'Eddy Merckx pour y participer...des vélos électriques peuvent être mis à disposition et il est possible d'éviter la Chenaulaz!

Merci pour votre attention!

Bernard Suter